



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

AVIS PUBLIC BILAN DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Avis public est donné à toute personne intéressée par le bilan annuel de la qualité de l'eau potable, par la soussignée, Mme Mireille Bergeron, directrice général et greffière-trésorière de la Municipalité de Bégin.

Que le responsable du système de distribution de l'eau potable doit au plus tard le 31 mars de chaque année, avoir complété un bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année qui précède, en conformité avec l'article 53.3 de la *Loi sur la qualité de l'eau potable*.

Que ce bilan est dressé pour l'année 2021 et est disponible pour consultation au bureau municipal et en ligne sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.begin.ca.

Donné à Bégin ce 31^e jour de mars 2022.

Mireille Bergeron
Secrétaire-trésorière et Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Mireille Bergeron, secrétaire-trésorière et directrice générale résidant à Saint-Ambroise certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 31^e jour du mois de mars 2022, à l'entrée du Centre municipal et dans une feuille circulaire de la municipalité de Bégin.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3^e jour du mois de mars deux mille vingt-et-un.

Mireille Bergeron
Secrétaire-trésorière et directrice générale